RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 10322
Numéro SIREN : 829 284 769
Nom ou dénomination : ABOMA

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2017 sous le numéro de dépôt 55844

1705591401

DATE DEPOT : 2017-06-07

NUMERO DE DEPOT : 2017R055844

N° GESTION : 2017B10322

N° SIREN : 829284769

DENOMINATION : ABOMA

ADRESSE : 8 rue Maître Albert 75005 Paris

DATE D'ACTE : 2017/05/15

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

173 10322

Société ABOMA
Société par Actions Simplifié
Au capital de mille euros (1000,00 euros)
Siège : 8, rue Maitre Albert 75005 Paris
RCS n°829 284 769 à Paris

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
07 JUIN 2017
Sous le N° : 16584

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU 15/05/17

RF 15/5/17 e2

L'an deux mille dix-sept
Et le quinze mai
Au 8 rue Maitre Albert 75005 Paris
A onze heures,

Les actionnaires de la SAS ABOMA se sont réunis en assemblée extraordinaire et au siége social, sur convocation faite par le président le 05/05/17.

Mme Thi Mai Anh HA, préside la séance en sa qualité de présidente de la société ABOMA.

Sont présents les actionnaires:

- Madame Ha Thi Mai Anh
- Monsieur Boucher Gautier, Bruno, Pierre, Marie
- La société ABOMA, représentée par Mme Ha Thi Mai Anh en sa qualité de présidente,

Les actionnaires présents sont propriétaires de :

- Mme Ha Thi Mai-Anh : propriétaire de 5 actions,
- M. Boucher Gautier, Bruno, Pierre, Marie : propriétaire de 95 actions,

Soit un total de 100 actions.

Madame le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux actionnaires.

Madame le Président rappelle ensuite aux actionnaires que l'ordre du jour de la présente assemblée générale extraordinaire est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15/05/2017

- Nomination de **M. Boucher Gautier, Bruno, Pierre, Marie**, en qualité de président de la société ABOMA.

Madame le Président de la société ABOMA, en sa qualité de Président de séance demande à l'assemblée de bien vouloir :

Nommer **M. Boucher Gautier, Bruno, Pierre, Marie** en qualité de président de la société ABOMA, en remplacement de Mme Ha Thi Mai Anh, démissionnaire.

GB MB

Une discussion s'engage entre les actionnaires, plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires prennent acte de la démission remise par Mme Ha Thi Mai Anh le 05/05/2017 de ses fonctions de président de la société à compter du 15/05/2017 Ils lui donnent quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de nommer en tant que président de la société ABOMA **M. Boucher Gautier, Bruno, Pierre, Marie** en remplacement de Mme Ha Thi Mai Anh pour une durée indéterminée.

L'intéressé déclare qu'il accepte cette fonction et qu'il n'a fait l'objet d'aucune décision judiciaire lui interdisant de l'exercer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au président pour remplir les formalités de publicité de la présente nomination.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signée par les actionnaires.

Fait à Paris, le 15/05/2017

M. Boucher Gautier, Bruno, Pierre, Marie (signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de président»)

Bon pour acceptation des fonctions de président

Mme Ha Thi Mai-anh